

Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage District d'Ille et Vilaine

Séance du 31mai 2017

Membres présents : M. Deléon, A. Le Galloudec, B. Martin, R. Pillet. L. Théaudin
Excusé : L. Nouvel, C. Racinne

Etude des couvertures de clubs

Situation du ressort de la Commission Régionale

Dossier CONTIN Mathieu (2257723059)

9 absences non justifiées, 12 matchs effectués en 2016/2017.
Obligations règlementaires non remplies.
Club US St MALO (CFA) non couvert par cet arbitre.

Dossier LE BARBIER David (2219607941)

4 matchs effectués au cours de la saison 2016/2017.
Obligations règlementaires non remplies.
Club AS ACIGNE (PH) non couvert par cet arbitre.

Situation du ressort de la Commission départementale

Dossier ALAHIANE El Houcine (2267729193)

8 absences non justifiées, 3 matchs effectués en 2016/2017.
Obligations règlementaires non remplies.
Club RENNES CPB Blosne (D1) non couvert par cet arbitre.

Dossier BARRIER Jean Noël (2310131704)

15 absences non justifiées, 6 matchs effectués en 2016/2017.
Obligations règlementaires non remplies.
Club Om. St SULIAC (D2) non couvert par cet arbitre.

Situation des clubs vis-à-vis du statut de l'Arbitrage

La Commission a arrêté :

- 1) la liste des Clubs en infraction au 1^{er} juin 2017
- 2) la liste des clubs bénéficiant du muté supplémentaire.

Le Président
Marcel DELEON